

► Informations générales

Cours	
Titre	Culture et société au Moyen Âge : le monastère comme laboratoire culturel et social au haut Moyen Âge
Sigle	HST3130
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=254789
Faculté / École / Département	FAS/Département d'histoire
Trimestre	Automne
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Pour le déroulement précis, je vous renvoie au calendrier (cf. plus bas). Les séances en classe se tiennent les jeudis entre 8h30 et 11h30 , dans la salle B-4310 du Pav. 3200 J.-Brillant
Charge de travail hebdomadaire	Un cours de 3 crédits demande au moins deux heures de travail individuel par heure de cours en classe. Vous devez utiliser ses périodes d'étude à la relecture et à la mise en forme de vos notes de cours, à la lecture des textes obligatoires, à la préparation des évaluations. Une planification hebdomadaire efficace est un des meilleurs gages de succès au terme du trimestre.

Enseignant	
Nom et titre	Gordon Blennemann, Professeur agrégé en histoire médiévale
Coordonnées	514-343-6111 #41932 gordon.blennemann@umontreal.ca Communication par courriel : Avant d'envoyer une question au professeur, assurez-vous d'avoir rédigé une question claire et sans faute. En outre, assurez-vous d'avoir épuisé toute autre source d'information (plan de cours, note de cours, lectures) : si ce que vous cherchez s'y trouve facilement, votre question restera sans réponse. Il faut également être conscient que la réponse à une question qui touche à la matière vue en cours est susceptible d'être transmise à toute la classe dans la mesure où elle est d'intérêt général. Finalement, il ne faut pas s'attendre à ce que je vous réponde immédiatement ; prévoyez pour cela un délai de deux à trois jours, en particulier la fin de semaine.
Disponibilités	Après les cours et sur demande

Personne-ressource

Description du cours

Description simple Le cours familiarise les étudiant-e-s avec l'histoire culturelle, politique et sociale du monde monastique occidental de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Place du cours dans le programme Il s'agit d'un cours de troisième année pour des étudiant-e-s avancé-e-s.

Description détaillée Le monastère et plus largement les formes de vies ascétiques peuvent être considérés comme innovation propre à l'Antiquité tardive qui aura un impact considérable sur l'évolution du monde médiéval. Il suffit de souligner que par la création du monastère naît un espace institutionnel qui postule l'égalité de ses membres, une idée absente du monde de l'Antiquité gréco-romaine. Michel Foucault l'a décrit comme hétérotopie. Nous apercevons ici tout le potentiel du monde ascétique et monastique comme laboratoire culturel et social pour le monde qui l'entoure. Du point de vue de l'historienne et de l'historien, le monastère se montre par conséquent comme moteur important de l'histoire de la civilisation occidentale (avec la possibilité, bien entendu, de comparaison avec les modes de vie ascétique d'autres sphères culturelles). Cet impact socio-culturel est en même temps relié un paradoxe fondamental du monde monastique : comment une institution qui se définit par le détachement du monde au profit du ciel peut s'arranger avec les contraintes terrestres. En effet, l'évolution du monachisme est profondément marquée par ce champ de tension entre le ciel et la terre, entre désir eschatologique et pragmatisme institutionnel. C'est en assumant cette tension que le monastère a su devenir un laboratoire socio-culturel et un moteur important de l'histoire médiévale. Nous souhaitons étudier les différents aspects de cette réalité paradoxale du monde monastique des origines aux temps des réformes carolingiennes. Notre plan de route est le plan dit de Saint-Gall qui dresse un état idéal d'un monastère du début du IXe siècle, en partant des différents secteurs de la sphère monastique inscrits sur le plan. L'exceptionnel de ce document exemplifie un problème méthodologique important de la recherche sur le haut Moyen Âge : le défi du manque partiel de documents pour un bon nombre de questions qui incite plus que pour d'autres époques à quitter le sentier traditionnel des sources historiques. Dans ce sens le cours initie à un large éventail de textes mais aussi d'images, d'objets et de réalités archéologiques et leurs exigences méthodologiques.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Par la thématique de l'histoire du monde monastique de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, appliquer les compétences méthodologiques, les compréhensions conceptuelles essentielles et les règles de l'art de la discipline historique pour organiser et rédiger un travail de recherche portant sur un sujet historique propre à la thématique du cours.

Objectifs d'apprentissage

- **Reconnaître les spécificités structurelles et le vocabulaire scientifique propre à l'étude du monachisme de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge**
 - Se repérer dans les structures spatio-temporelles de la thématique globale
 - Identifier les catégories de sources historiques propres au cadre thématique du cours
 - **Évaluer des questions de recherche majeures pour le cadre thématique du cours**
 - **Développer, circonscrire et organiser une thématique de recherche**
 - Comparer un corpus circonscrit de documents historiques
 - Prendre une attitude conceptuelle par rapport à une thématique de recherche
 - Trier, synthétiser et réorganiser les connaissances factuelles par rapport à une thématique de recherche
 - **Produire un texte argumentatif par rapport à un thématique de recherche**
 - Repérer des sources par rapport à une thématique
 - Faire une recherche bibliographique par rapport à une thématique
 - Appliquer une terminologie scientifique spécifique
-

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
Semaine 1 4 au 10 septembre 2023 Module 1 - Introduction	Introduction et formalités	Exposé d'initiation : Qu'est-ce que la <i>vita religiosa</i> au haut Moyen Âge ? Travail commun : le plan de Saint-Gall	Dossier de sources sur le plan de Saint-Gal à la suite du cours	
Semaine 2 11 au 17 septembre 2023 Module 2 – Cadre historique	Racines tardo-antiques	Initiation Travail commun sur les lectures et les sources	Sources (S) : Extraits de Sulpice Sévère, <i>Vita Martini</i> Extraits de <i>Gesta Martyrum</i> Lectures (L) : C. H. Lawrence, <i>Le monachisme médiéval</i> , Paris, 2018, p. 9-28 K. Cooper, « Family, Monastery, and Conversion in the <i>Gesta Martyrum</i> », dans : <i>Mission and monasticism</i> , dir. C. Leyser, Conrad et H. Williams, Rome, 2013, p. 23-40	Cliquez ici pour entrer du texte.
Semaine 3 18 au 24 septembre 2023	Le contexte occidental	Initiation Travail commun sur les lectures et les sources	S : Extraits de la <i>Vie des Pères du Jura</i> , de Grégoire le Grand, <i>Dialogi</i> et de Venance	Cliquez ici pour entrer du texte.

Module 2 – Cadre
historique

Fortunat, Vita
Radegundis
L : C. H. Lawrence, Le
monachisme médiéval,
Paris, 2018, p. 29-51
S. Bully, « The
Archaeology of the
Earliest Monasteries in
Italy and France
(Second Half of the
Fourth Century to the
Eighth Century) », dans :
The Cambridge History
of Medieval
Monasticism in the
Latin West, dir. A. Beach
et I. Cocherlin,
Cambridge, 2020, 1, p.
232-257

Semaine 4
25 septembre au 1er
octobre 2023
Module 2 – Cadre
historique

Les traditions insulaires

Initiation
Travail commun sur les lectures et les
sources

S : Extraits de la Vie de
Brigitte de Kildare et de
Jonas de Bobbio, Vita
Columbani
L : C. H. Lawrence, Le
monachisme médiéval,
Paris, 2018, p. 53-83
T. Collins, « An
Archaeological
Perspective on Female
Monasticism in the
Middle Ages », dans :
Women in the Medieval

**Cliquez ici pour
entrer du texte.**

			<p>Monastic World, dir. J. Burton et K. Stöber, Turnhout, 2015, p. 229–252</p>
<p>Semaine 5 2 au 8 octobre 2023 Module 2 – Cadre historique</p>	<p>Continuités et transformations carolingiennes</p>	<p>Initiation Travail commun sur les lectures et les sources</p>	<p>S : Extraits de la Vie de Benoît d’Aniane et de la première Vie de sainte Glossinde de Metz L : C. H. Lawrence, Le monachisme médiéval, Paris, 2018, p. 85–102 A.-M. Helvétius, « Le monachisme féminin en Occident de l’Antiquité tardive au haut Moyen Age », dans : Monachesimi d’orient e d’occidente nell’alto medioevo, Spolète, 2017, 1, p. 193–230</p>
<p>Semaine 6 9 au 15 octobre 2023 Module 3 – Orientations thématiques</p>	<p>Normes et réalités</p>	<p>Initiation Travail commun sur les lectures et les sources</p>	<p>S : Extraits de règles monastiques L : A. Diem, « Inventing the Holy Rule: Some Observations on the History of Monastic Normative Observance in the Early Medieval West », dans : Western Monasticism ante litteram. The Spaces</p>

of Monastic Observance in Late Antiquity and the Early Middle Ages, dir. H. Dey et E. Fentress, Turnhout, 2011, p. 53–84
E. Magnani, « Female House Ascetics, From the Fourth to the Twelfth Centuries », dans : The Cambridge History of Medieval Monasticism..., 1, p. 213–231.

Semaine 7

16 au 22 octobre 2023

**Semaine de lecture
(pas de cours)**

Semaine 8

Liturgie et prière

Initiation

Travail commun sur les lectures et les sources

23 au 29 octobre 2023

Module 3 –
Orientations
thématiques

S : Dossier autour de la prière d'intercession

L : P. C. Díaz, « Monasticism and Liturgy in Visigothic Spain », dans : The Visigoths. Studies in Culture and Society, dir. A. Ferreiro, Leiden, 1999, p. 169–199

G. Muschiol, « Men, women and liturgical practice in the early

26 octobre - Travail pratique 1 : Dossier de sources et bibliographie

			medieval west », dans : Gender in the Early Medieval World. East and West, 300–900, dir. L. Brubaker et J. M. H. Smith, Cambridge, 2004, p. 198–216.
Semaine 9 30 octobre au 5 novembre au 2023 Module 3 – Orientations thématiques	Saints, patrons et espace sacré	Initiation Travail commun sur les lectures et les sources	S : Dossier autour du monastère d’Agaune Extraits de Grégoire de Tours, Miracles de saint Martin L : E. Louis, « Espaces monastiques sacrés et profanes à Hamage (Nord), VIIe–IXe Siècles », dans : Monastères et espace social. Génèse et transformation d’un système de lieux dans l’occident médiéval, M. Lauwers, Turnhout, 2014, p. 435–471 J. M. H. Smith, « Women at the tomb : access to relic shrines in the early middle ages », dans : The World of Gregory of Tours, dir. K. Mitchell et I. Wood, Leiden, 2002, p. 163–180

<p>Semaine 10 6 au 12 novembre 2023 Module 3 – Orientations thématiques</p>	<p>Lieu de savoir et d'enseignement</p>	<p>Initiation Travail commun sur les lectures et les sources Présentations des problématiques et des plans pour le travail final</p>	<p>S : Extraits d'Hildemar de Corbie, Expositio regulae et sources sur Saint-Gall L : J. E. Raaijmakers, « Studying Jérôme in a Carolingian Monastery », dans : The annotated book in the early Middle Ages. Practices of reading and writing, dir. M. Teeuwen et I. van Renswoude, Turnhout, 2018, S. 621- 646 F. S. Paxton, « Signa Mortifera : death and prognostication In Early Medieval Monastic Medicine », dans : Bulletin of the History of Medicine, 67, 1993, p. 631–650</p>
<p>Semaine 11 13 au 19 novembre 2023 Module 3 – Orientations thématiques</p>	<p>Bibliothèques monastiques</p>	<p>Atelier sur des fac-similés de manuscrits à la BLSH/Séction des livres rares</p>	

<p>Semaine 12 20 au 26 novembre 2023</p>	<p>Lieu d'accueil et de charité : pauvres, pèlerins et prisonniers</p>	<p>Initiation Travail commun sur les lectures et les sources</p>	<p>S : Extraits du Liber scintillarum et dossier sur les pèlerins et les pauvres dans les Vies de saint Gal L : H.W. Dey, « Diaconiae, xenodochia, hospitalia and Monasteries: 'Social Security' and the Meaning of Monasticism in Early Medieval Rome », dans : Early Medieval Europe 16 (2008), p. 398–422 Mayke de Jong, « Monastic prisoners or opting out? Political coercion and honour in the Frankish kingdoms », dans : Topographies of Power in the Early Middle Ages. Leiden 2001, dir. ead. et F. Theuws, Leiden, 2002, p. 291- 328</p>	<p>23 novembre – Travail pratique 2 : Plan et problématique du travail de recherche</p>
<p>Semaine 13 27 novembre au 3 décembre 2023</p>	<p>Lieu de pouvoir I : implications économiques</p>	<p>Initiation Travail commun sur les lectures et les sources</p>	<p>S : Dossier comparatif d'économies monastiques</p>	

Module 3 –
Orientations
thématiques

L : L. Feller, « La
richesse des moines
économie morale et
économie politique au
haut Moyen Âge »,
dans : Monachesimi
d'orient e d'occidente
nell'alto medioevo :
Spoleto, 31 marzo-6
aprile 2016, 2 vols,
(Settimane di studio
della Fondazione Centro
italiano di studi sull'alto
medioevo, 64), Spolète,
2017, t. II, p. 845–870
M. Lauwers, « Interiora
et exteriora, ou la
construction
monastique d'un espace
social en Occident entre
le Ve et le XIIe siècle »,
dans : La società
monastica nei
secoli VI–XII. Sentieri di
ricerca, dir. M. Botazzi,
P. Buffo, C. Ciccopiedi et
al., Trieste, 2016, p. 59–
88

Semaine 14
4 au 10 décembre
2023

Lieu de pouvoir II :
implications politiques et
sociales

Initiation
Travail commun sur les lectures et les
sources
Synthèse

S : Dossier concernant
Nivelles et Faremoutiers
L : R. Le Jan, «
Monastères de femmes,

Module 3 –
Orientations
thématiques

violence et compétition
pour le pouvoir dans la
Francie du VIIe siècle »,
dans : ead., Femmes,
pouvoir et société dans
le haut Moyen Âge,
Paris, 2001, p. 89–107.
Y. Fox, « The Political
Context of Irish
Monasticism in Seventh-
Century Francia.
Another Look at the
Sources », dans : The
Irish in Early Medieval
Europe. Identity,
Culture and Religion,
dir. R. Flechner et S.M.
Meeder., Londres, 2016,
p. 53–67

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► **Évaluations**

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Travail pratique 1 : Échéancier de travail individuel	Cf. protocole d'évaluation	15 septembre	10%
Travail pratique 2 : Dossier de sources et bibliographie	Cf. protocole d'évaluation	13 octobre	20%
Travail pratique 2 :: Plan et problématique du travail de recherche	Cf. protocole d'évaluation	1er décembre	20%
Fiches de lecture et de source hebdomadaire	Pour développer une base de discussion commune, les étudiant-e-s doivent préparer, au-delà de la lecture hebdomadaire des sources historiques et des travaux scientifiques, au moins pour dix séances des fiches pour ces lectures. L'étudiant-e choisira les dix séances. Les fiches de lecture et de source seront rendues comme preuves de préparation la veille du cours à midi au plus tard. Vous êtes bien évidemment invités à vous impliquer par les observations et les réflexions systématisées à l'aide des fiches dans la discussion en classe. Une évaluation qualitative des fiches en forme d'une note sur 100 n'est pas prévue pour garder le caractère d'un entraînement. Néanmoins, pour être comptabilisées pour les 15 points les fiches doivent témoigner d'une préparation approfondie qui dépasse la simple lecture des sources et des articles. Aucun retard des travaux ne sera accepté étant donné qu'il s'agit d'une préparation	Hebdomadaire à partir de la deuxième semaine	10%

pour la séance. Des points bonus sont accordés aux travaux rendus au-delà des dix fois obligatoires (1 point par séance supplémentaire).

Cf. les modèles de fiches de source et de lecture

Travail de recherche

Cf. protocole d'évaluation

21 décembre

40%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Pour ce cours, ce problème peut se produire seulement pour les présentations de projet. Une absence est acceptée seulement si des circonstances indépendantes de votre volonté l'exigent. Je vous demande de me prévenir le plus tôt possible.

Dépôts des travaux

Le dépôt de tous les travaux se fait (autant que possible) en format pdf dans l'espace du cours sur StudiUM. Remise des travaux : Les dates de remise des travaux doivent être respectées rigoureusement. Les travaux en retard seront pénalisés à raison de 5 % par jour de retard (la fin de semaine compte pour un jour). Si des circonstances indépendantes de votre volonté justifient un retard, il faut impérativement prévenir le professeur avant le jour de la remise du travail.

Matériel autorisé

Étant donné qu'il n'y a pas d'examen sur table dans ce cours, cette section ne s'applique pas.

Qualité de la langue

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément au règlement H-3347 adopté à la 286^e séance de l'Assemblée départementale, les professeurs peuvent soustraire jusqu'à 15 % à la note d'un travail ou d'un examen en fonction de la qualité de la langue, ou demander la reprise d'un travail ou examen si la qualité du français est jugée impropre. L'évaluation du français se fait notamment sur la base de l'orthographe, de la syntaxe et de la grammaire. Le professeur fait une évaluation globale du français en fonction de la qualité générale du travail ou de l'examen remis. Les dictionnaires ne sont pas permis lors des examens effectués en classe; la correction du français tient alors compte de cette contrainte supplémentaire.

Seuil de réussite exigé

Critères d'évaluation globaux

Lettre	Pourcentage	Points 4.3	sur	Évaluation qualitative	À quoi ça correspond ?
A+	85 et +	4,3		Excellent	Travail excellent, dépassant les objectifs de l'exercice :
A	83-84	4,0			- Argumentation solide, convaincante et bien structurée.
A-	80-82	3,7			- Style clair et soutenu; les fautes de grammaire et d'orthographe sont inexistantes (ou presque). - Analyse rigoureuse et réflexion originale.
B+	77-79	3,3		Très bon	Très bon travail qui satisfait aux objectifs de l'exercice :
B	73-76	3,0			- Argumentation généralement convaincante et structurée.
B-	70-72	2,7			- Style parfois imprécis; peu de fautes de français. - Analyse et réflexion claire et précise.
C+	67-69	2,3		Bon	Bon travail dans l'ensemble, présentant certaines lacunes :
C	63-66	2,0			- Argumentation imprécise; quelques problèmes de structure.
C-	60-62	1,7			- Style imprécis; fautes grammaticales et orthographiques.

- Analyse parfois confuse ou superficielle.

D+	55-59	1,3	Passable	Travail qui présente des lacunes importantes
D	50-54	1,0		
E	35-49	0,5	Faible	Échec
F	0-34	0	Échec	Échec

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2023-09-20
Date limite d'abandon	2023-11-17
Fin du trimestre	2023-12-30
Évaluation de l'enseignement	Dans l'esprit d'une communauté d'apprentissage, je vous invite explicitement à me faire de vos observations et de vos suggestions d'amélioration. Le cours participe à l'évaluation institutionnelle de l'Université de Montréal.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant(e) au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Internet et ordinateur en classe : Un faisceau d'études scientifiques récentes démontre que l'utilisation d'un ordinateur avec accès à internet en classe – à moins que le cours ne soit tourné vers l'utilisation de cette technologie bien sûr – réduit la capacité à assimiler et à retenir la matière à long terme : les notes finales de ceux qui surfent en classe sont généralement plus faibles que celles des étudiants qui ne le font pas. Ces études montrent également que l'ordinateur distrait non seulement la personne qui en fait usage mais également, tel un cercle concentrique, l'entourage proche. Finalement, en raison de la difficulté de prendre des notes de façon « organique » avec un ordinateur (qui contraint à la linéarité), les étudiants qui prennent des notes manuscrites retiennent en général mieux et plus longtemps ce qu'ils ont appris en classe. L'ensemble de ces considérations incite à quelques recommandations :

L'ordinateur n'est peut-être pas votre meilleur allié en classe : même si vous pensez ne pas pouvoir vous en passer, essayez, une fois ou deux au moins, de (re)prendre des notes à la main afin de voir si cela ne conviendrait pas davantage à votre façon d'apprendre. 2. À moins que l'enseignement de votre professeur ne l'exige en raison d'une activité pédagogique, il n'y a aucune raison que vous soyez branché à internet pendant le cours : avant le cours et durant la pause pourquoi pas, mais pas pendant le cours. Votre professeur

actualise-t-il son statut FB pendant qu'il enseigne ? Prend-il ses courriels entre deux phrases ? Bien sûr que non. Pourtant vos profs aussi sont branchés ! Pourquoi ne prendriez-vous pas, vous aussi, une pause de réseau social et de téléphone pendant le temps d'un cours afin d'être entièrement présent, en échange avec vos professeurs et camarades plutôt qu'avec le monde virtuel ? C'est à la fois une question de respect et de cohérence intellectuelle. Et pensez-y : il y a de bonnes chances que cela soit bénéfique pour vos résultats.

Au-delà de ces recommandations, je me réserve le droit, si je constate que l'utilisation d'un ordinateur (tablette, téléphone...) dérange mon enseignement ou la classe, de vous demander d'en cesser l'utilisation ou de quitter le local. De même, si vous sentez que l'utilisation d'un appareil électronique par un de vos camarades vous gêne, venez me voir.

Sur l'art de la prise vos notes, un atelier est offert en novembre par le Service d'aide aux étudiants de l'UdeM (www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/ateliers.htm). Le Centre de communication écrite (www.cce.umontreal.ca) est également là pour vous aider à améliorer vos compétences rédactionnelles. Tirez profit de ces services qui sont là pour vous.

► Ressources

Ressources obligatoires

Documents	C. H. Lawrence, Le monachisme médiéval, Paris, 2018
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	en Cf. bibliographie générale du cours. Les ouvrages signalés avec une cote seront disponibles à la réserve du cours.
Équipement (matériel)	Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.
- Le recours à l'intelligence artificielle n'est pas permis dans le cadre de ce cours. Voici ce qui dit le règlement pédagogique à ce propos :
« 1.2. Constitue notamment un plagiat ou une fraude : [...] o) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un exposé, d'un enregistrement ou de toute autre création, généré[s] par un système d'intelligence artificielle, à moins d'autorisation explicite à l'occasion d'une évaluation ».

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>